

# Les collégiales de Berne et Fribourg dans le diocèse de Lausanne, un exemple de lutte politique.

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog

L'obtention du titre de «collégiale» pour l'église paroissiale d'une grande ville pouvait être la voie menant au titre de cathédrale et à l'émancipation religieuse. Berne et Fribourg étaient avec Lausanne les plus grandes villes de ce diocèse. Pourtant, elles eurent leur chapitre collégial très tard, en 1484 pour Berne et 1512 pour Fribourg. Il est évident que ces créations sont le résultat d'un rapport de force entre ces villes et l'évêque de Lausanne chapeauté par le duc de Savoie. La dépendance religieuse était une menace concrète pour l'indépendance de ces villes qui était aussi liées à la Savoie par une dépendance économique vis à vis des foires de Genève.

La création d'un chapitre collégiale voir d'un nouveau diocèse était peut être un objectif assez ancien pour les villes de Berne et Fribourg qui, profitant de leurs richesses économiques pensaient déjà à s'émanciper. La construction de la nouvelle église de Berne qui débute en 1421 et est l'occasion pour la ville de montrer sa richesse et le pouvoir de sa bourgeoisie. La ville choisit un maître d'œuvre célèbre, Matthaüs Essinger le fils d'Ulriche Essinger qui s'occupa de la tour de la cathédrale de Strasbourg. Celui-ci sera aussi choisi par Amédée VIII pour faire sa prestigieuse église de Ripaille (jamais construite) L'église est aussi de grande dimension pour refléter la puissance de la ville.

La ville de Fribourg, elle-aussi profite de sa richesse économique pour reconstruire son église paroissiale et lui donner les dimensions d'une cathédrale.



Le clocher de la collégiale actuelle cathédrale de Fribourg caractérise cette ville

Mais l'élévation du duc de Savoie à la tiare en 1439 lors du concile de Bâle faisait peser encore plus la menace d'une annexion pure et simple par la Savoie qui était alors au faîte de sa puissance. L'intérêt que le duc de Savoie avait dès le début pour le concile de Bâle avait deux objectifs. Le premier, renforcer la voie commerciale qui reliait Genève au Rhin cela allait dans le sens de Berne et Fribourg qui profitaient de ce trafic- et le deuxième était de renforcer sa domination sur l'église de ses états, c'est à dire sur les diocèses et abbayes de ses états.

Le voyage vers Bâle amène le duc de Savoie à être reçu en quasi souverain par ces communautés. Un fait important mérite d'être souligné : une partie de l'élite bernoise reconnaîtra le candidat d'Eugène IV au siège épiscopal de Lausanne en 1440 contre l'évêque nommé par Félix V (Amédée VIII), Georges de Saluces. Mais Berne rapidement se pliera aux volontés de Félix V.



Arrivée de Félix V à Berne

Fribourg, peut-être dans une volonté d'émancipation déclarera la guerre contre la Savoie en 1448 en espérant le soutien des Habsbourg, protecteurs de la cité. Mais la Savoie avec l'aide de Berne conquiert Fribourg qui restera savoyarde pendant 25 ans. De cette époque subsistent les magnifiques stalles de la collégiale Saint Nicolas.

Même si les églises paroissiales de Berne et Fribourg sont des édifices prestigieux, ces villes devront attendre que la Savoie soit battue militairement, après 1477 pour que le rapport de force s'inverse en faveur de ces villes et qu'elles aient un espoir d'autonomie voir d'indépendance religieuse face à Lausanne, centre du diocèse. En effet, le duc de Savoie tenait Berne et Fribourg sous sa dépendance du point de vue religieux au travers l'évêché de Lausanne.

Le saccage et le pillage de la cathédrale de Lausanne qui suivit la défaite de Grandson et de Morat en 1477, peut être vue comme une revanche de cette domination lausannoise. Mais ce conflit est aussi à comprendre dans le prisme économique du rapport de force entre les foires de Lyon et celle de Genève, dans le cadre de se libérer de la dépendance économique des foires de Genève détenues par le duc de Savoie ou de trouver une issue aux foires de Genève qui déclinent depuis les années 1462 mais surtout depuis 1472.

Mais, même si Berne a opté pour le parti du roi de France et des foires de Lyon, la prospérité économique ne reviendra pas. Le développement d'autres foires plus à l'Ouest que Genève a aussi été l'occasion de favoriser les routes commerciales de Franche-Comté au détriment de celles passant par Berne et Fribourg.



La partie de la ville de Fribourg rive droite de la Sarine

En 1484, la ville de Berne réussit à racheter les droits paroissiaux de l'église Saint Vincent à l'Ordre Teutonique qui les détenaient depuis les débuts, ce qui put concrétiser son élévation au rang de collégiale en 1484/85.

La construction du chapitre collégiale de Berne se fit en effet entre 1477 et 1484. Dans ce laps de temps, la ville de Berne mit la main sur les principaux établissements ecclésiastiques qui composaient son territoire. Le plus important d'entre eux fut le chapitre collégiale d'Amsoldingen fondée au X<sup>e</sup> siècle près de la ville de Thoun entrée de L'Oberland bernois. En 1479, la ville de Berne obtint de se faire céder par le Pape Sixte IV le droit de présentation des chanoines et en 1484, le chapitre était dissous et incorporé à celui de Saint

Vincent de Berne. Ce fut vu comme un véritable transfert. Mais la main-mise de ce chapitre était surtout le renforcement de la main mise temporelle de Berne sur une des villes les plus importantes de l'Oberland.



Peter Maggenberg réalisa les peintures du cloître des franciscains à Fribourg. Ce peintre a été énormément influencé par les peintres venus au concile de Bâle. Il en tira un style novateur notamment avec des influences flammandes

Le second édifice important est le couvent des Augustins d'Interlaken. La main-mise de la collégiale de Berne sur ce couvent commença en 1472. Le couvent était le seigneur de cette ville. C'était le renforcement de la puissance temporelle de Berne sur Interlaken deuxième ville de l'Oberland. La branche féminine du couvent fut dissoute et les droits apparentés furent réunis à la collégiale Saint Vincent de Berne en 1484.

L'appropriation du Prieuré de Villars-les-Moines en 1484 par la collégiale Saint Vincent de Berne est aussi éclairante de la volonté d'émancipation de l'évêché de Lausanne et de la maison de Savoie. Villars-les-Moines ou Münchenwiler est aujourd'hui une enclave bernoise dans le canton de Fribourg. Cette appropriation est le résultat de l'acquisition forcée de Morat (Villars-les-Moines est voisine de Morat) après la guerre de 1476/77 par Fribourg et Berne. C'était aussi une façon pour Berne à la fois de marquer sa prééminence face à Fribourg, l'évêque de Lausanne et la Savoie mais aussi d'une limite Sud à un probable futur diocèse qui correspondrait à son territoire temporel.

L'incorporation des prieurés clunisiens de l'île Saint Pierre dans le lac de Bièvre, et de Rüeggisberg entre Thonon et Fribourg montre bien aussi une limite à ce qui ressemble à un futur diocèse autour de Berne. Le prieuré de l'île Saint Pierre dans la presqu'île du lac de Bièvre (sankt petersinsel) est aussi voisin du château de Cerlier /Erlach, possession limitrophe du duché de Savoie qui a appartenu à la Savoie, au domaine des Chalon et à Berne.

Rüeggisberg était voisin du bailliage commun de Grassbourg (aujourd'hui Schwarsenburg dans le village de Walhern). Le prieuré semble marquer la limite orientale de ce bailliage sur la route entre Fribourg et Thonon. Le château de Grassbourg (Grasburg) au centre de ce district qui a été vendu par le duc de Savoie à Berne en 1423 devait la contrôler.

L'augmentation du nombre de paroisses et couvents dans la collégiale après 1484 favorisait la création d'un chapitre cathédral qui ne viendra pas surement à cause de l'opposition de l'évêque de Lausanne et du duc de Savoie.



Cathédrale de Lausanne et portail de Montfalcon. Ce portail fut construit par l'évêque Ayon de Montfalcon qui fut aussi ambassadeur du duc de Savoie auprès de Berne et Fribourg.

Fribourg, elle aussi, construisit aussi une immense église avec un immense clocher pour montrer sa puissance à partir de 1470. C'était au moyen-âge, le plus haut clocher de Suisse. Elle dû attendre 1512 pour que son église soit élevée au rang de collégiale. Surement en contrepartie de l'aide de l'avoyer Peter Falk contre les français pour le Pape Jules II en Italie.

1512 fut aussi un coup de force de la part de Fribourg et de Berne. Cette dernière revendiqua sans l'obtenir pour sa collégiale plusieurs maisons ecclésiastiques du duché de Savoie dans le diocèse de Lausanne, comme les monastères de Romainmôtier, de Grandson, du Lac de Joux ou dans le diocèse de Genève comme ceux de Bonmont ou de Filly. Si Fribourg obtint un chapitre collégial, Berne n'obtint pas de siège épiscopal. A cette époque l'ambassadeur du duc de Savoie n'est autre que l'évêque de Lausanne, Aymon de Monfalcon qui construira le fameux portail Ouest de la cathédrale. Par cette action, il affirme la primauté de sa cathédrale sur toutes les églises de son diocèse et par là, encore, la supériorité de la Savoie.

L'adoption de la réforme protestante en 1528, par Berne, est peut être le fruit de cette lutte pour se libérer enfin de cette emprise ecclésiastique. L'invasion de la Savoie en 1536 et l'imposition de la réforme à Lausanne peu après l'invasion permit d'inverser les rôles : Lausanne devenait vassale de Berne. Fribourg, qui restait catholique avec Soleure, allait devenir vers 1600, de fait, le chef-lieu officieux du diocèse de Lausanne (et au XX e siècle, chef-lieu du diocèse de Genève-Lausanne-Fribourg). Ici aussi le rôle s'inversait.



Eglise des Franciscains de Fribourg. Elle servit de résidence aux hôtes de marque de la ville comme les Empereur et le duc de Savoie. Le duc Louis y résida deux fois. La nef a été refaite au XVIII e siècle. Le chœur est lui du moyen-âge.



Le clocher de Fribourg fut construit entre 1470 et 1490 alors que l'église n'est que paroissiale. Son style rappelle l'église (aujourd'hui cathédrale) de Freiburg en Brigsau, mais aussi d'autres églises comme Sélestat en Alsace, Ulm ou la flèche de Strasbourg. C'est ce modèle de clocher qui a inspiré les constructeurs de Notre Dame à Bourg en Bresse avant de changer de style.

Auteur : Emmanuel Coux

Écrit en 10 Septembre 2017